

# VOLTAIRE À FERNEY

## Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2011

**Membres du Conseil d'administration présents :** Jacques BACALY (JB) ; Andrew BROWN (AB) ; Lucien CHOUDIN (LC) ; Alex DÉCOTTE (AD) ; Jacqueline FORGET (JF) ; George GORDON-LENNOX (GGL) ; Alimoka IBOUSSI (AI) ; Pierre-Henri PATEL (PHP) ; Patricia PHILIPPS (PP) ; Roland ROUGIER (RR) ; Claude TISSOT (CT) ; Georges VIANÈS (GV).

L'objet unique de cette assemblée générale extraordinaire est la modification des statuts (les anciens et des nouveaux statuts ont été joints à la convocation).

Au total, 30 membres sont présents ou représentés (14 pouvoirs).

### **Modification des statuts**

Bref rappel du texte des anciens statuts.

Lecture des nouveaux statuts.

Brèves délibérations :

On suggère de modifier l'article 12 pour préciser que le Conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année et que ses membres, élus pour trois ans par l'assemblée générale, sont rééligibles.

M. Vianès fait remarquer l'absence de lien entre les anciens et les nouveaux statuts ; on décide en conséquence d'ajouter l'article 16 :

Article 16 – Les présents statuts annulent et remplacent les statuts précédemment adoptés.

### **Adoption des statuts par vote**

Après vérification de la validité des pouvoirs\* et répartition des pouvoirs non nominatifs entre les membres du CA présents, on procède au vote.

Les nouveaux statuts sont adoptés :

- pour : 30 voix ;
- contre : néant ;
- abstentions : néant.

\* Un pouvoir a été annulé, celui de Jacqueline Noé qui était établi au nom de Violette Monier, absente au moment du vote.